

## **Ouverture du procès des "faux dinars de Bahrein"**

### **Bahrein**

Posté par: Karim

Publiée le : 23/11/2009 0:37:18

Le tribunal correctionnel de Paris examine jusqu'au 2 décembre l'affaire dite des "faux dinars de Bahrein", une vaste escroquerie internationale impliquant huit prévenus pour un montant avoisinant les 350 millions d'euros. L'affaire était venue une première fois devant le tribunal correctionnel de Paris en janvier 2007. Mais, coup de théâtre, dès la première journée d'audience, la 12e chambre, présidée par Dominique Pauthé, s'était déclarée incompétente pour statuer, à la suite d'une erreur dans l'ordonnance de renvoi. Cette dernière mêlait en effet faits délictuels, passibles du tribunal correctionnel, et criminels, passibles des assises. Le dossier avait alors été examiné par la Cour de cassation, qui avait décidé de renvoyer le cas devant le tribunal correctionnel.

Cette affaire avait débuté par l'interpellation, le 18 juin 1998, à Paris, de six personnes qui chargeaient de nombreuses valises dans deux véhicules garés place du palais Bourbon, à Paris (7e arrondissement). Elles étaient soupçonnées d'avoir changé dans diverses agences parisiennes des faux dinars de l'émirat de Bahrein pour environ 600.000 francs.

Une opération de contrefaçon sans précédent

L'enquête allait établir que cette escroquerie reposait en fait sur l'impression et la diffusion de faux billets de 20 dinars de Bahrein pour un montant total d'environ 140 millions de dinars (soit l'équivalent de 350 millions d'euros) de ce pays qui est l'une des principales places bancaires du Golfe. Le volume de l'escroquerie allait d'ailleurs contraindre les autorités de Bahrein à émettre une alerte aux faux billets et à retirer de la circulation des coupures de 20 dinars. Selon l'agence monétaire de Bahrein, l'imitation de ses billets était particulièrement remarquable. Au cours de l'enquête, cette institution a estimé qu'environ 3,5 millions de faux dinars avaient au total pu être échangés, selon une source judiciaire. Les billets avaient été imprimés en Argentine par la société Ciccone, avaient transité par le Niger et le Tchad, avant d'être échangés, via différentes filières et de nombreux intermédiaires, au Moyen-Orient et en Europe, notamment à Paris.

L'enquête française n'a pu permettre d'identifier les instigateurs de cette opération de contrefaçon sans précédent. Quant aux "cerveaux" de l'opération, les hypothèses les plus diverses ont été évoquées lors de l'enquête de la juge d'instruction parisienne Colette Bismuth-Sauron, au fil des déclarations des différents protagonistes interpellés en France ou à l'étranger : opération saoudienne de déstabilisation de Bahrein, complot ourdi par un clan minoritaire de la famille royale de cet émirat, voire intervention des services secrets iraniens voulant perturber le pouvoir en place...

Le contrat avec l'imprimerie argentine avait été signé avec un homme se présentant comme un représentant de Bahrein ce que les autorités de ce pays ont toujours contesté. Les poursuites visant l'un des principaux acteurs de ce dossier, un Marocain, Hicham Mandari, se présentant comme un ancien proche du roi Hassan II, sont aujourd'hui éteintes : Mandari a été assassiné en août 2004, à

Marbella, dans des circonstances non élucidées. Est par ailleurs inquiété dans ce dossier Hassan Fadoul Kitir, un ancien conseiller spécial du président tchadien Idriss Deby Itno, renvoyé devant le tribunal, notamment pour blanchiment et contrefaçon.

AFP et [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr)